

**Allocution de l'Envoyé Spécial du SGNU Said Djinnit**  
**Réunion des parties prenantes au processus électoral de 2015 au**  
**Burundi - Hôtel Royal Palace, Bujumbura**  
**5-6 Mai 2015**

Excellence, Monsieur le Premier Vice-Président de la République,

Mr. le Ministre de l'Intérieur,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mr. le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante

Mesdames et Messieurs les leaders des partis politiques,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations religieuses,

Mesdames et Messieurs les Représentants de la société civile,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Médias,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et chefs des

Missions Diplomatiques,

Distingués invités,

Je me réjouis de la tenue de ce dialogue que le Ministère de l'Intérieur de la République du Burundi organise ce jour avec le soutien de la MENUB.

Permettez-moi de vous transmettre les excuses de mon collègue et ami,

l'Envoyé Spécial Cassam Uteem qui, malheureusement n'a pas pu être des

nôtres aujourd'hui.

Comme vous le savez, les Nations Unies se sont engagées à accompagner le Burundi dans l'organisation d'élections inclusives, crédibles et transparentes. A cet égard, la résolution 2137/2014 du Conseil de Sécurité des Nations Unies a établi à la date du 1 Janvier 2015, une Mission d'Observation Electorale au Burundi (MENUB), dont la tâche essentielle consiste à suivre le processus électoral au Burundi, avant, pendant et après la tenue des élections et à en rendre compte au Conseil de Sécurité.

Des progrès ont été enregistrés au cours des mois écoulés dans la préparation des élections par les organes compétents avec le soutien de la MENUB et des autres partenaires bilatéraux, régionaux et internationaux du Burundi. Par ailleurs, des documents importants ont été adoptés par les parties impliquées dans le processus électoral y compris la feuille de route, la charte sur la non violence et le code de bonne conduite qui feront l'objet d'une évaluation au cours de ce dialogue.

L'investiture par le congrès du CNDD-FDD du Président Nkurunziza à un troisième mandat a suscité des manifestations que la police s'est employée à

contenir. Dans la foulée, des actes de violences ont eu lieu qui ont causé des morts et des blessés. C'est dans ce contexte que le Secrétaire General des Nations a fait une déclaration le 28 avril dans laquelle il a condamné les violences et a appelé tous les burundais à sauvegarder les acquis du pays en matière de paix et de démocratie et à résoudre leurs différends par la voie du dialogue. Il a réitéré l'engagement de l'ONU à soutenir des élections pacifiques, crédibles et inclusives. Il a invité les autorités burundaises à faire respecter les droits de l'homme de tous les burundais y compris la liberté de réunion, d'association et d'expression. Il a par ailleurs demandé aux services de sécurité de rester impartiaux et de faire preuve de retenue face aux manifestations publiques. Il a aussi exhorté toutes les parties à rejeter la violence et à éviter d'utiliser un langage incendiaire ou de haine qui ne pourrait qu'accroître davantage les tensions.

Je saisis cette occasion pour lancer un appel aux parties burundaises pour qu'elles donnent toutes ses chances à ce dialogue, s'emploient à promouvoir l'apaisement et s'abstiennent de tout acte qui pourrait entretenir la tension. Je les exhorte à engager ce dialogue en vue de s'accorder sur les conditions favorables à la poursuite du processus électoral et la tenue des élections dans des conditions libres, transparentes, inclusives et apaisées.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les violences auxquels on assiste depuis quelques jours dans certains quartiers de Bujumbura, suscitent beaucoup d'inquiétudes et d'appréhension au Burundi, dans la région et au delà. Après plus d'une décennie de stabilité, personne ne souhaite que ce pays connaisse à nouveau les effets désastreux de la division et de la violence. Cette stabilité a été conquise après tant de souffrances et grâce à l'esprit de compromis qui a prévalu tout au long des négociations qui ont abouti à l'Accord d'Arusha. Cet acquis doit être préservé. J'exhorte toutes les parties à rester attachées à l'Accord d'Arusha, véritable "assurance stabilité" du Burundi, que tout Gouvernement qui serait issu des prochaines élections doit s'engager à respecter et à préserver. Dans cet engagement en faveur de la poursuite de la stabilité et du développement, le Burundi sait pouvoir compter sur ses pays de la région, du Continent et de la communauté internationale.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un dialogue fructueux.